

Conditions Générales de vente

Article 1 : Modalités de réservation

Les demandes de réservation pour des groupes peuvent être effectuées par :

Fax : 05 53 77 24 79

Internet : www.crescendo-restauration.fr

Mail : reservation@crescendo-restauration.fr

Téléphone : 0800 621 623 du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Courrier : Crescendo Restauration

Service Groupe

Agropole

BP 330

47931 AGEN CEDEX 9

Elles devront obligatoirement indiquer :

- l'identification complète du réservataire : nom, prénom ou raison sociale ; adresse ou siège social, et pour les entreprises ou sociétés : ville et numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ; nom, prénom du responsable de la réservation ; téléphone, télécopie
- la date du passage
- le nombre de repas
- la formule –libre choix ou menus- choisie
- le mode de règlement sollicité

Article 2 : Confirmation de réservation et commande

A réception de la réservation, CRESCENDO fera parvenir au réservataire un bon de commande correspondant à la réservation. Ce bon de commande vaudra confirmation de réservation par CRESCENDO. Il devra être retourné signé par le réservataire au plus tard 4 jours avant la date prévue par la réservation. Ce retour vaudra commande ferme par le réservataire.

A défaut de retour du bon de commande dans le délai sus-indiqué, la réservation et la confirmation de réservation seront considérées comme nulles et non avenues sauf accord exprès des parties.

La confirmation de la réservation par CRESCENDO sera toujours faite sous réserve, outre les conditions de délai applicables au retour du bon de commande, du règlement par le réservataire du coût de la commande ou des arrhes prévues à l'article 5 des présentes conditions en cas de paiement différé.

Article 3 : Prestations

En cas de force majeure, le service groupe se réserve le droit de modifier le menu sélectionné : un plat d'un prix égal ou supérieur sera alors proposé.

Article 4 : Gratuités

Un repas gratuit par tranche de 15 repas commandés sera offert. Le prix du repas offert sera indiqué dans le bon de commande.

Le repas du chauffeur (sans alcool) d'un montant maximum de 15 € est offert pour tout groupe supérieur à 15 personnes.

Article 5 : Modalité de paiement :

Le règlement des repas se fait par chèque français au moment de la confirmation de la réservation.

Le paiement pourra se faire postérieurement à la commande sous réserve du versement de 30% du montant de la commande à titre d'arrhes (article 1590 du Code Civil) au moment du retour de la commande. La demande de paiement différée devra être faite au moment de la réservation. CRESCENDO, se réservant le droit de refuser cette modalité de paiement, son acceptation figurera suivant mention expresse sur le bon de commande retourné.

Le paiement du solde interviendra soit sur place au moment du passage, soit, suivant accord exprès de CRESCENDO figurant dans le bon de commande retourné, en différé.

Le paiement sur place pourra s'effectuer en espèces, cartes bancaires, chèques français ou bons repas CRESCENDO. Il sera alors remis au responsable du groupe le ou les tickets de caisse afférents au repas pris ainsi qu'un certificat attestant de la prise des repas et du règlement opéré sur place. La facture acquittée sera envoyée au réservataire dans les huit jours du passage.

En cas de paiement différé, un bon d'échange attestant de la prise des repas sera établi par CRESCENDO et soumis à la signature du responsable du groupe. CRESCENDO fera parvenir la facture afférente au réservataire dans les huit jours du passage. Le paiement de la facture devra intervenir dans les quinze jours de sa réception par chèques bancaires français.

Article 6 : Conditions d'annulation

Toute annulation doit intervenir à J – 4 jours de la date prévue par la réservation.. A défaut, 30% du montant total TTC de la commande resteront dus et feront l'objet d'une facture payable dans les 15 jours de sa réception par le réservataire.

En cas d'annulation entre J – 3 jours et J – 1 jour de la date prévue par la réservation, 50 % du montant total TTC de la commande resteront dus et feront l'objet d'une facture payable dans les 15 jours de sa réception par le réservataire.

En cas d'annulation effectuée le jour même de la réservation ou en cas d'absence d'annulation et de non présentation du groupe, 100% du montant total TTC de la commande resteront dus et feront l'objet d'une facture payable dans les 15 jours de sa réception par le réservataire.

Article 7 : Horaires

Les groupes sont tenus de respecter les horaires confirmés à la réservation. A défaut, CRESCENDO se réserve le droit de décaler. En cas d'arrivée en dehors des heures de service (11 h 30-14 h 30 et 18 h 30 – 21 h 30) CRESCENDO sera en droit de refuser le groupe. Dans cette hypothèse, l'intégralité de la commande sera due et fera l'objet d'une facture payable dans les 15 jours de sa réception par le réservataire.